



# La LETTRE du développement durable

Numéro trimestriel : avril-juin 2012

Ne me  
jetez pas,  
prêtez-moi à  
votre voisin !



## Comme promis...

Jouez au « **QUIZZ du développement durable** » et gagnez des fleurs et plantes vertes à planter au printemps !  
(en dernière page)

### Dans ce numéro

La Mascotte du développement durable

Les premiers résultats du travail sur le tri des DASRI

Une interview au sein du service de Réanimation médicale

Une solution pratique pour le co-voiturage

La démarche écologique de la reprographie !

Pourquoi la lettre développement durable est-elle imprimée sur papier ?

Un jeu-concours :  
Le quizz développement durable

Voilà la seconde édition de la lettre du développement durable ! Après le succès et les retours positifs rencontrés lors de la première diffusion, nous avons souhaité avec vous transformer l'essai de la communication sur le développement durable au CHU et surtout valoriser le passage à l'acte.

Vous trouverez donc dans ce numéro des exemples de bonnes pratiques à mettre en œuvre, des chiffres-clés ainsi que le premier quizz développement durable.

J'ai également le plaisir de vous présenter notre nouvelle mascotte du développement durable, résultat du concours proposé dans la lettre précédente. Elle sera baptisée prochainement et incarnera désormais la communication développement durable du CHU. Encore merci aux artistes qui ont bien voulu concourir !



Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture.

*Virginie Valentin,  
Secrétaire générale,  
Directeur de la coopération  
et du développement durable*

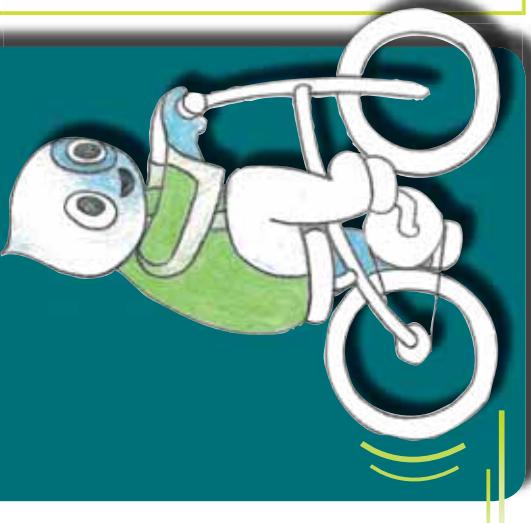


# La mascotte développement durable !

## Résultat du concours

Un concours a été lancé en septembre dernier dans le numéro 1 de la lettre développement durable. Parmi les 9 propositions reçues, le jury a sélectionné le dessin de Mme Molina Vares. Comme promis l'heureuse lauréate s'est vu remettre par Mme Lachenay-Llanas, Directeur Général Adjoint du CHU, une invitation d'une nuit pour deux personnes à la ferme de Bassilour, premier hôtel éco-labelisé en Aquitaine ([www.lafarmedeabassilour.com](http://www.lafarmedeabassilour.com)).

Nous remercions Mme Vacher, gérante de la ferme de Bassilour, de nous avoir mis ce lot gracieusement à disposition, ainsi que tous les participants pour leurs belles contributions !



# Le travail déjà des premiers résultats !

**L**a production des déchets d'activités de soin (DASRI) par rapport à la production de déchets assimilables aux ordures ménagères (DAOM) est, au CHU de Bordeaux, bien supérieure à la moyenne nationale ! Le ratio était fin 2010 de 50 % de DASRI / 50 % de DAOM au CHU de Bordeaux contre 20 à 30 % de DASRI au niveau national. Or le coût de l'élimination de ces déchets à risque est 3 fois supérieur à l'élimination des DAOM, soit 1,37 millions d'euros en 2010 pour les DASRI et 466 000 € pour les OM.

Les professionnels du groupe transversal « Déchets », piloté par Mme Florence Nègre Le Guillou, directrice adjointe au groupe hospitalier sud, ont mené au printemps 2011 une large opération de sensibilisation des personnels soignants sur ce sujet. Ces formations des cadres de santé et des soignants ont permis d'atteindre les résultats suivants :

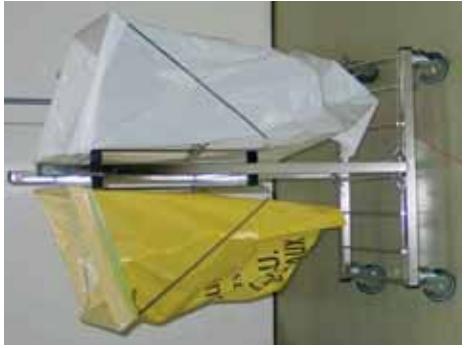
- **1 500 personnes** formées au tri des déchets sur les 3 groupes hospitaliers.
- **40% DASRI, 60% OM,** c'est le ratio atteint fin 2011.
- **150 000 € d'économie** estimée sur une année pleine.

# Sur le tri des résultats !

« Ces résultats sont encourageants, pour autant, l'objectif du groupe transversal « Déchets » est de réduire encore davantage cette production de DASRI et de parvenir à 30% de DASRI / 70% DAOM. De nouvelles actions seront donc mises en œuvre en 2012, avec des formations plus ciblées sur les services gros producteurs ».



Florence Nègre-Le Guillou, Directrice adjointe au groupe hospitalier sud, pilote du groupe transversal 'Déchets'



Support de tri DASRI/DAOM dans un service

## À quand de nouvelles filières de tri ?

Le groupe de travail Déchets réalise actuellement un audit Déchets, en lien avec l'ADEME\*. L'objectif est de développer de nouvelles filières de recyclage et de réduire la production des déchets à la source. Armé d'un plan d'actions début 2012, le GT Déchets avec la participation indispensable des praticiens, soignants et personnels techniques, va mettre en place progressivement de nouvelles filières jugées prioritaires (papier, équipements électriques/électroniques, déchets verts, verre, plastique).

\* Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

# L'interview

## une action exemplaire pour des résultats très encourageants en réanimation médicale sur le groupe hospitalier Pellegrin

L'équipe du Professeur Gruson a accepté de témoigner sur l'action menée en réanimation médicale depuis Janvier 2011, visant à optimiser la prescription des examens complémentaires de biologie et de radiographies thoraciques réalisées au lit des patients. Une initiative très intéressante, analysée au regard du développement durable.

Propos recueillis par Sabine Mallard, Cadre de santé, manipulatrice radio.

### Interview croisée

**Pr. Didier GRUSON, Responsable d'une unité de réanimation médicale au groupe hospitalier Pellegrin**

**Christophe TACAILLE, Cadre de santé en imagerie et ambassadeur développement durable de son pôle**

**Sylvie POMMIER, Cadre supérieur de santé en biologie**

#### En quoi consiste votre projet ?

M. Le Pr Didier GRUSON : Il s'agit de l'établissement d'un protocole de prescription des examens complémentaires en réanimation médicale. Ces examens représentent un poste de dépense important en réanimation estimé à 25% dans la littérature anglo-saxonne. Quelques études antérieures ont montré qu'il était possible de réduire l'ensemble des bilans sanguins et donc les dépenses engendrées, grâce à une prescription raisonnée des examens de laboratoire et des radiographies thoraciques réalisées au lit du patient poly déficient.

#### Quelle lecture peut-on faire de cette action du point de vue du développement durable pour la biologie ?

Mme Sylvie POMMIER : Sur le volet environnemental, la réduction du nombre d'analyses va réduire les volumes de déchets d'activités de soins à risque infectieux et d'effluents chimiques des laboratoires. Sur le plan social, on va améliorer les conditions de travail en diminuant le risque d'accidents d'exposition au sang liés au prélèvement et en diminuant la charge de travail. Cette action est également en direction des usagers et va permettre une réduction des volumes de sang prélevé et une diminution du risque d'anémie. Sur le plan économique, l'impact peut également être considérable.

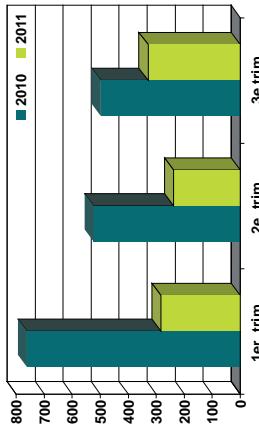
#### Et pour l'imagerie ?

M. Christophe TACAILLE : Cette action a un fort impact social. Elle doit permettre d'assurer une meilleure radioprotection des patients et des personnels en conformité avec les directives européennes. Cette activité,

physiquement lourde pour les personnels d'imagerie, participe largement au développement des troubles musculo-squelettiques. En la diminuant, on va donc réduire la pénibilité au travail. Cette action qui participe au projet global de l'imagerie inscrit à l'agenda 21 du CHU ne peut qu'améliorer l'efficience économique et financière de notre établissement.



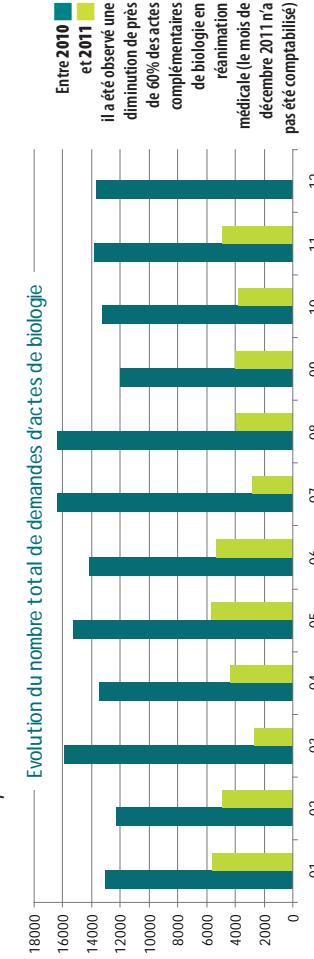
Manipulatrice radio au lit d'un patient en réanimation médicale.



L'évolution des demandes de radios au lit (réanimation médicale 1<sup>er</sup> all 1)  
Au premier trimestre, il a été observé une diminution de près de 60 % des actes complémentaires d'imagerie. Une surveillance des pratiques les deux premiers trimestres a permis de maintenir ce niveau de performance. Le troisième trimestre dit « le routine » n'a pas fait l'objet de rappel auprès des équipes. On constate une légère augmentation. La sensibilisation doit donc être faite sans relâche !

#### Au terme de cette première année d'expérimentation quelles sont vos résultats et vos conclusions ?

M. Le Pr Didier GRUSON : Cette action a pu se concrétiser grâce à l'aide des Dr A. Boyer et B. Clouzeau bien présents dans le soutien pédagogique auprès de nos jeunes prescripteurs et grâce à la compliance de ces derniers. Sachant qu'au départ, notre consommation d'examens était bien comparable avec les résultats publiés dans d'autres réanimations, nous avons obtenu une réduction de 60% des demandes de radiographies thoraciques et des examens biologiques, plus particulièrement biochimiques. Cette action a permis de démontrer qu'il est possible de réduire la prescription des examens paracliniques et d'économiser en pratiquant une médecine moderne et performante sans effet délétère pour le patient. Grâce à une stratégie de prescription plus raisonnée, on peut réaliser des économies qui pourraient permettre l'introduction de nouvelles thérapeutiques jugées trop onéreuses mais également l'investissement en matériel et en personnel pour améliorer le confort et le mieux-être des patients.



« Nous avons obtenu une réduction de 60% des demandes de radiographies thoraciques et des examens biologiques »  
Pr. Gruson

# Découvrez le Co-voiturage !

Grâce à un partenariat engagé entre le CHU et la Communauté Urbaine de Bordeaux depuis le mois de décembre 2011, tous les professionnels du CHU de Bordeaux peuvent accéder au site de covoiturage : [www.mojecovoiture.com](http://www.mojecovoiture.com)

Avec  
[www.mojecovoiture.com](http://www.mojecovoiture.com)  
découvrez  
les avantages  
du co-voiturage :  
+ d'économies  
+ de convivialité  
- de pollution

Un seul clic vous permet d'effectuer votre trajet domicile-travail dans une voiture où vous n'êtes plus seul(e) au volant. La méthode est également valable pour les trajets ponctuels pour les week-ends ou les vacances.

## Des avantages multiples

En utilisant la même voiture, vous consommez moins d'essence et chaque passager fait des économies. De plus, vous agissez pour l'environnement en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre et en diminuant les embouteillages. Et cela en toute convivialité !

Un co-voiturage de trois personnes sur un trajet quotidien de 30 kms fait économiser à chaque passager 1 700€ par an par rapport au même déplacement avec une seule personne à bord de trois véhicules. Ce même équipage évite aussi l'émission de quatre tonnes de CO2 par an, soit 20 A/R Paris-Bordeaux en avion.

## Un site 100% gratuit

Le site [www.mojecovoiture.com](http://www.mojecovoiture.com) a été créé par la Communauté urbaine de Bordeaux, le Conseil général de la Gironde, la région Aquitaine, la Préfecture de la Gironde et la Mairie de Bordeaux. Le CHU de Bordeaux est le premier établissement à rejoindre ces collectivités territoriales.

Il est 100% gratuit ! Il ne vous en coûtera que les frais de carburant à répartir.  
Alors, n'hésitez pas à vous inscrire !

**Vous vous inscrivez, nous  
nous chargeons du reste**  
telle est la devise de ce site internet.

## Comment ça marche ?

Il suffit de se connecter au site Internet : [www.mojecovoiture.com](http://www.mojecovoiture.com) et d'indiquer votre parcours... La création d'un compte ne prend que quelques minutes. Une fois inscrit(e), vous serez mis(e) en relation avec d'autres candidats au co-voiturage effectuant le même trajet que vous. Ceux qui n'ont pas d'accès internet peuvent utiliser le service par téléphone. En contactant le **09 72 26 26 75** un conseiller co-voiturage prendra en compte votre demande et vous mettra en relation avec les personnes effectuant un trajet proche du votre.



## Une initiative d'éco-mobilité

Armé d'un Smartphone, il regarde les disponibilités des Vcub aux abords de Saint-André pour rejoindre son véhicule garé gratuitement Rive Droite et effectuer les 20 derniers kms qui le séparent de son domicile.

Afin d'éviter les embouteillages en centre-ville, c'est la solution que Laurent Vansteene, des services économiques, a choisi pour venir plus tranquillement au travail mais aussi profiter de Bordeaux pour se balader le soir en ville avant de rentrer chez lui durant les mois d'hiver.

Gain de temps et d'argent, moins de stress : voici une équation qui fait plaisir. Cette solution pourrait convenir à beaucoup d'entre nous. L'abonnement annuel au service Vcub est de 25€ (15€ avec abonnement TBC) hors consommation (30 premières minutes gratuites).



Laurent Vansteene, Adjoint des cadres,  
services économiques au GH Saint-André

# La démarche écologique de la reprographie !

**B**asé à l'Institut des métiers de santé de l'hôpital Xavier-Brnozan, le service reprographie du CHU imprime la majorité des documents papier du CHU : documents institutionnels, rapports scientifiques, supports de communication comme la lettre développement durable. En 2011, à la demande des secrétariats, pôles, services... du CHU, la reprographie a imprimé plus de 30 millions de copies (page A4). Cette production n'est pas sans conséquence d'un point de vue environnemental et social.

Consciente de ces enjeux, l'équipe de la reprographie, avec la bienveillance de Jean-Baptiste De Rossi et sous l'impulsion du responsable Jean-Luc Pujianne, a mis en œuvre dès 2010 des actions allant dans le sens du développement durable. Témoignage.

- La reprographie du CHU c'est :**  
→ **7 agents, 1 cadre**  
→ **100 000 €** de budget en 2011  
→ **30 millions** de copies A4 imprimées



L'équipe de la reprographie du CHU de Bordeaux

Conscients de la consommation de matière et parfois du gaspillage qui peut être générée entre la commande, l'impression et la diffusion de documents papier, dès 2010, nous avons réagi en mettant en place plusieurs actions :

- ▶ l'impression par défaut est maintenant en recto-verso,
- ▶ le format des documents est optimisé de manière à minimiser les pertes,
- ▶ le papier utilisé est labellisé PEFC (voir encart) et écolabel européen,
- ▶ les toners d'impression sont repris par une société agréée pour leur recyclage,
- ▶ les chutes et déchets papiers sont systématiquement réutilisés ou recyclés,
- ▶ la commande d'impression est maintenant dématérialisée (elle se fait par Cervo-print),
- ▶ l'utilisation du papier blanc A4 conditionné en 2500 feuilles plutôt qu'en ramette de 500 feuilles.

Par ailleurs sur le volet social, nous avons réorganisé la chaîne de travail, de manière à la rendre plus facile pour la manutention, à diminuer le stress des employés, tout en rendant la production plus efficace. Au niveau des nuisances générées par les machines, les émanations

## Le label PEFC

La certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) garantit au consommateur que le bois qu'il achète provient de forêts gérées durablement.

Il repose sur les 6 critères définis au niveau européen. Parmi ces critères on retrouve : le maintien de la santé et de la vitalité des éco-systèmes forestiers, le maintien, la conservation et l'amélioration de la diversité biologique dans les écosystèmes forestiers, ...

Pour en savoir plus : [www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)  
... à suivre, dans le prochain numéro de la lettre du développement durable « comment se retrouver dans la jungle des labels »



PEFC™  
F-PEFC-10-31-12-a

[www.pefc.org](http://www.pefc.org)



## Le saviez-vous ?

La reprographie fabrique des blocs notes très pratiques, à partir des chutes de papier, que vous pouvez commander par le logiciel de soumission "Cervo-Print".

## 2 questions à se poser avant de passer commande

- L'impression de mon document est-elle indispensable ?
- Ai-je bien évalué la quantité nécessaire d'exemplaires à commander ?



Jean-Luc Pujianne,  
responsable de la reprographie

# Pourquoi la LETTRE développement durable est-elle imprimée sur du papier ?

A très juste titre, certains professionnels du CHU nous ont interpellés sur la contradiction entre nos messages sur les économies de ressources et l'impression de la lettre développement durable sur papier.

**Aidez-nous à faire connaître cette lettre, car nous souhaitons à chaque édition diminuer le nombre d'exemplaires papier !**

**N**ous nous sommes effectivement posés la question de la pertinence de ce support... mais c'est à notre avis un mal nécessaire pour faire passer les messages et relayer les expériences à dupliquer auprès du plus grand nombre. La solution idéale serait de la mettre en ligne sur intranet ou de la diffuser par mail... maintenant nous savons aussi :

- ➔ que plus de la moitié du personnel du CHU n'est pas équipé d'un ordinateur pour consulter les mails professionnels
- ➔ tous n'ont pas une adresse mail

Par ailleurs, nous essayons de limiter les impressions au minimum. Alors surtout, ne jetez pas ce numéro, mais prêtez-le à votre voisin !



## Le savez-vous ?

Le CHU héberge une biodiversité insoupçonnée ! Une étude d'impact réglementaire réalisée à l'occasion de la construction du nouveau bâtiment de radiothérapie a révélé la présence du triton marbré dans les sous-bois du Haut-Lévèque, une espèce à protéger !



Le triton marbré observé sur le site du Haut-Lévèque

## L'action

La présence du triton marbré et d'autres amphibiens est prise en compte dans les projets d'aménagement. Par exemple : l'eau de pluie sera récupérée sur le nouveau bâtiment qui abrite la radiothérapie et alimentera la petite mare présente à proximité, où cette espèce a été repérée.



En complément nous avons souhaité évaluer l'impact de la création et de la diffusion en utilisant un outil d'évaluation soutenu par l'ADEME : com'éco impact.

**La création, publication et diffusion de la lettre du développement durable, c'est 2000 exemplaires papier diffusés pour les 14000 salariés du CHU, soit :**

- Entre 17 116 et 25 674 MJ ..... soit la consommation quotidienne d'énergie primaire de 44 Français
- Entre 183 et 274 kg eq CO<sub>2</sub> ..... soit l'équivalent des rejets de CO<sub>2</sub> d'une voiture moyenne effectuant 1 631 Kms
- Entre 4 et 7 m<sup>3</sup> ..... soit 27 jours de consommation d'eau d'un français
- Entre 57 et 85 kg ..... soit 67 jours de production de déchets d'un Français



# Le Quizz DD !

Testez vos connaissances sur le thème du développement durable et gagnez des plantes soigneusement préparées par les services des jardins du CHU !

Le CHU de bordeaux consomme annuellement :

- 10 000 rames de papier
- 50 000 rames de papier
- 80 000 rames de papier

La collecte et le traitement d'une tonne de DASRI coûtent :

- 2 fois plus cher
- 3 fois plus cher
- 4 fois plus cher

que la collecte et le traitement des déchets assimilables aux ordures ménagères ?

Mon abonnement au réseau Tram et Bus de la CUB (TBC) avec la prise en charge du CHU et la réduction cité pass'groupé TBC me coûte :

- 8,50 € par mois
- 11,20 € par mois
- 18,50 € par mois

## Pour participer

Remplir le quizz et le retourner par mail à :  
**francoise.beragne@chu-bordeaux.fr**

ou par courrier :  
 secrétariat général, quizz DD,  
 12 rue dubernat, 33404 Talence.

Date limite de participation :  
**le 27 avril 2012**



## Indice

Un certain nombre de réponses se trouve dans la lettre développement durable n°1 et sur le site intranet (vous y trouverez le lien vers le quizz déchets de l'ANAP).

## L'équipe Développement Durable



**Virginie Valentin**  
 Secrétaire Générale et Directeur de la coopération et du développement durable



**Pierre-Yves Koehler**  
 Ingénieur développement durable



**Xavier Brisson**  
 Conseiller en mobilité



**Françoise Béragne**  
 Assistante

Des **PLANTES** sont réservées pour les **3 GAGNANTS** tirés au sort parmi les bonnes réponses.



Daniel Debrycke, service des jardins et espaces verts du CHU



Un masque de protection utilisé par une infirmière de bloc opératoire durant sa journée de travail doit être jeté dans :

- le sac DAOM
- le sac DASRI
- une autre filière

L'emballage d'une tubulure stérile a été perforé mais la tubulure n'a pas été utilisée, où dois-je la jeter ?

- dans la Boite PCT
- dans le sac DASRI
- dans le sac DAOM

L'éco-label européen est un label,  

- qui certifie la qualité environnementale d'un produit ou d'un service
- dédié exclusivement aux hébergements touristiques écologiques
- est l'équivalent du label PEFC pour le papier

